

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 26 juin 2026 à 21h00

Présents : Mmes BASTIE Léa, GENSSLER Édith, LAURENT Anne,

MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, DUCOMMUN DIT BOUDRY Frank.

Absents excusés : Mmes RACAUD Béatrice, SARTRE-LAMARQUE Christine,

MM. MERLIO Gwenaël, SERAN Loïc.

Procuration : Mme RACAUD Béatrice à Mme GENSSLER Édith.

Secrétaire de séance : Mme BASTIE Léa.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Les comptes rendus des séances du 27 avril et du 05 juin sont approuvés à l'unanimité.

Délibération 2026-28 ESIT – Augmentation prix repas cantine des écoles de Tarabel au 1^{er} septembre 2026

Le SICOVAL doit appliquer une nouvelle augmentation prix du repas au 1^{er} septembre 2026 de 2 % pour les maternelles et 5 % pour les élémentaires, il est proposé d'augmenter le prix du repas à la cantine de Tarabel au 1^{er} SEPTEMBRE 2026, de la façon suivante :

	maternelle	élémentaire
quotient familial de 0-999	1 €	1 €
quotient familial de 1000-1299	4.40 €	4.65 €
quotient 1300 +	4.81 €	5.10 €

Le Conseil Municipal approuve à la majorité cette résolution par 7 voix POUR et 1 voix CONTRE.

Délibération 2026-29 ESIT – Modification du règlement périscolaire au 1er septembre 2026

Il a été proposé de modifier les points suivants du règlement périscolaire :

Enlever la partie PEDT

Préciser que les paniers repas ne sont que pour les PAI (projet d'accueil individualisé),

Si un parent se présente à la garderie pour récupérer son enfant, il doit récupérer son enfant,

Si un enfant est inscrit à la garderie du soir, il pourra être récupéré qu'à partir de 16h45, après le goûter.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité cette résolution par 7 voix POUR et 1 voix CONTRE.

Délibération 2026-30 Révision libre – reste à charges 2025 « portage de repas »

Il est rappelé la délibération n°2023-21 prise par le conseil municipal en date du 29 septembre 2023, validant le rapport de la CLECT intitulé Rapport n°7-2023 : Révision Libre Reste à charge PORTAGE DE REPAS et la délibération DL2026_105 prise par la communauté de communes Terres du Lauragais en date du 10 juin 2026.

Le montant calculé du reste à charge PORTAGE DE REPAS pour l'exercice 2025 s'élève à 73 394,80 €. Il convient d'acter ce montant afin que celui-ci soit réparti et déduit des attributions de compensation de la commune en fonction du nombre de repas.

Pour la commune de CARAGOUDES, la somme qui sera prélevée lors du versement du dernier acompte des AC définitives, soit en décembre 2026, sera de : 2 562, 98 €.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité cette résolution par 6 voix POUR et 2 voix CONTRE.

Désignation d'un référent « moustiques vecteur de virus »

M. MERLIO Gwenaël est désigné référent.



Comptes rendus des réunions intercommunales

Terres du Lauragais :

M. MARCHANT Marcel résume le Conseil Communautaire du 10 juin 2026, ainsi que la réunion du SDEHG du 12 juin 2026 dont le but était l'installation de la Commission Territoriale de Montgaillard Lauragais.

ESIT M. CLARET Jean-Jacques présente la réunion de l'ESIT du 28 mai 2026 et M. ASSEMAT Matthieu résume le Conseil École de Tarabel du 16 juin 2026.

RESEAU31 M. le Maire expose les sujets abordés lors de cette réunion.

SIPOM Mme Anne LAURENT aborde les différents sujets de cette réunion.

ENTRETIEN TALUS IMPASSE DU JONQUAS

Aucun entretien n'est effectué sur le talus le long de l'impasse du Jonquas : prolifération de ronces et de la végétation. Une demande d'assistance juridique est faite auprès de l'ATD pour nous informer de la démarche à suivre. Le délai de réponse est estimé à 1 mois.

QUESTIONS diverses :

Présentation devis pour matériel informatique et vidéos projecteurs. En attente de nouveaux devis afin d'obtenir une possibilité de subvention du Conseil Départemental de 10 à 40 %.

Arrêté de la DRFIP nommant les commissaires titulaires et suppléants à la commission communale des impôts directs.

Raccordement ENEDIS du coffret prises, place de la Mairie : 424, 24 € TTC.

Notification CD31 concernant la répartition du Fonds Départemental de Péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement (FDPTA) Exercice 2026. Répartition du Fonds 2025 pour Caragoudes : + 8 948, 86 € (pour mémoire 2025 : 7 729, 85 € sur un total Haute-Garonne de 15 942 741, 75 €)

Enquête publique pour la révision du SCOT Pays Lauragais du 03 juillet au 04 septembre 2026 (Projet de Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat-Air-Énergie Territorial PCAET) permanences à Caraman et Villefranche Lauragais et consultation sur Internet.

Arrêté sécheresse restriction EAU pour la Haute-Garonne : Affiché. Notre secteur n'est pas encore concerné par la restriction d'eau potable (arrosage.... interdit de 13h à 20h).

Horaires déchèterie de Caraman du 22/06 au 31/08/2026 : 07h00-14h00. Fermeture le mercredi 01/07/2026.

Coupure électricité pour travaux le 07/07/26 entre 07h – 10h et le 09/09/26 entre 14h – 18h.

Demande d'intervention pour élagage au niveau de la borne à incendie « En Mazières ». Borne inaccessible.

Cimetière du bas : faire intervenir une société d'élagage.

Demande de contacter la protection civile pour organiser la mise à jour de la formation PCS.

Arbres et Paysage d'Autan : les commandes doivent être passées avant Août. Demander 100 m de haie.

La séance est levée à 22h40

